

Reconnaissance internationale : le régime sous surveillance

La Gazette – Edito - Adelson Razafy – 29/09/11

Bilan mi-figue mi-raisin pour Andry Rajoelina à son retour ce jour d'Amérique et d'Europe. A l'étranger, la signature de la feuille de route fut accueillie avec un intérêt poli, mais n'a pas ouvert toutes les portes. La méfiance et les réticences persistent et la reconnaissance internationale pleine et entière ne sera obtenue qu'au bout d'un cheminement long et tortueux.

Andry Rajoelina doit à la fois se battre et séduire pour se frayer une voie vers le cœur de la communauté internationale. L'homme a été admis à la tribune des Nations Unies à New York, mais avec des précautions pour ne pas heurter ou scandaliser. A Bruxelles, l'Union européenne s'est dérobée et ne figurera pas au tableau de chasse du chef de la transition. Lors du passage à Paris, aucune personnalité significative de l'exécutif français n'était venue à sa rencontre, alors que la France fut le premier pays à saluer la signature de la feuille de route.

Notons d'ailleurs qu'à New York, le programme du chef de la transition prévoyait une rencontre avec « les chefs d'Etat qui désirent avoir une entrevue avec lui » (sic). Finalement, aucun chef d'Etat étranger ne s'est présenté à sa porte, sinon, les communiqués officiels l'auraient claironné...

A l'étranger, tous les pays sont dans l'expectative et attendent des signaux plus positifs avant de se dépouiller de leurs réserves. Rappelons d'ailleurs qu'à Maputo, Andry Rajoelina a signé une première feuille de route, puis s'est rétracté quand il s'est agi de partager le pouvoir.

Le régime de transition aujourd'hui est sous surveillance et ses faits et gestes sont épiés avec attention. Qu'est-ce qui pourrait lever les réticences de la communauté internationale ? Voici ce qu'on attend du régime de transition dans l'application de la feuille de route : d'abord s'ouvrir sans restriction à l'opposition dans la mise en place du gouvernement d'union nationale. Le geste inaugural qui consiste à nommer un Premier ministre de consensus sera étudié avec soin. Le même esprit d'ouverture doit présider à l'élargissement du CST et du CT, de sorte que le Parlement de transition puisse contrôler l'action de l'exécutif. Ce qui est loin d'être le cas dans la composition actuelle de ces deux Chambres. Signalons que la résolution du Parlement européen du 9 juin dernier, dénonce « le régime illégal qui monopolise le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire ».

Ensuite cesser la persécution des opposants, notamment la répression des « manifs » et l'arrestation des meneurs. Le sort réservé aux exilés Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka sera aussi déterminant. S'ils peuvent rentrer au pays sans être arrêtés et sans perdre leurs droits civiques, la communauté internationale décernera un satisfecit. Un bon point également si on dissout les « groupements paramilitaires » ou les « milices » qui se sont distingués dans la répression et l'arrestation des opposants, comme les FIS et la DST. La libération de tous les détenus politiques devrait aussi valoir une prime au régime de transition, le fait ayant été réclamé par l'Union européenne et des associations internationales de défense des droits de l'homme. Si les gros bonnets du trafic du bois de rose ne sont plus couverts par les hautes sphères et sont traduits devant le tribunal, la communauté internationale pourrait enfin croire à l'indépendance de la justice.

L'acte qui pourrait valoir à Andry Rajoelina le soutien sans réserve et l'entière sympathie de la communauté internationale : il répète de façon solennelle sa déclaration solennelle du 12 mai 2010, selon laquelle il ne se portera pas candidat à la prochaine élection présidentielle. L'étranger apprécie les putschistes désintéressés qui assainissent la situation dans leurs pays, puis organisent des élections neutres avant de quitter le pouvoir. Pour cette raison, d'authentiques auteurs de coup d'Etat comme le général Sekouba Konaté (Guinée) ou le commandant Salou Djibo (Niger) furent conviés par Nicolas Sarkozy au sommet France-Afrique de Nice en mai 2010, alors qu'Andry Rajoelina fut écarté des invitations...

Des mesures tellement osées donc qu'on ne sait si elles seront appliquées. Si les gros bonnets sont traduits devant le tribunal, le premier ravi, c'est le... chapeau de paille.

Source : http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=15937:reconnaissance-internationale-le-regime-sous-surveillance&catid=57:la-une